

Présentation du sujet « Cultures démocratiques – Le rôle des réseaux alimentaires citoyens dans les politiques urbaines » aux journées doctorales du GIS « Démocratie et Participation »

12-13 Janvier 2018 à Tours

Résumé / Abstract

Étudier les « cultures démocratiques » est une démarche à double-sens : interroger le rôle des cultures alimentaires dans l'action politique, du micro au macro ; analyser l'impact de pratiques démocratiques dans l'organisation des systèmes alimentaires. Le cadre analytique repose sur deux notions : démocratie alimentaire et réseaux alimentaires citoyens.

Ce cadre tente de comprendre le rôle des « tiers-acteurs » dans la gouvernance des politiques urbaines alimentaires. Dans des relations parfois poreuses ou conflictuelles avec les acteurs publics et les acteurs de marchés, les « réseaux alimentaires citoyens » tentent de s'approprier l'organisation des systèmes alimentaires : redéfinir les frontières de l'espace urbain, dépasser l'opposition urbain/rural, réhabiliter les cultures paysannes dans les cultures démocratiques. Les capacités d'agir étudiées pourraient faire émerger un régime urbain démocratique et écologique.

Investigating « democratic cultures » is a two-way path: about the role of food cultures into public action, from micro to macro politics, and about the role of democratic practices into food systems. The analytical framework mobilized is based on two notions: food democracy and civil food networks.

This framework is about understanding the role of « third party » stakeholders in urban food policies. With conflictive or porous relations with market or public stakeholders, civil food networks try to re-appropriate food systems organization: they redefine political urban space borders, they overtake the opposition between urban and rural, they rehabilitate farmer cultures into democratic cultures. This empowerment dynamics could lead to a democratic and ecological urban regime.

En Science politique, la crise structurelle du gouvernement représentatif fait consensus et trouve de nombreuses réponses formulées par les chercheurs. Les causes en revanche sont considérées comme plus ou moins profondes. Il en est une qui a été trop peu mise en lumière et qui peut surprendre de prime abord. Cette analyse part du constat d'une concomitance historique entre la crise de la représentation politique et celle du système alimentaire conventionnel : les deux émergent au tournant des années 1980-90. Sans pouvoir en tirer de conclusion pour le moment, suggérons cette piste de recherche. Se pourrait-il qu'une partie du déficit de légitimité des institutions représentatives vienne de la difficulté des instances politiques nationales et européennes à garantir une nourriture saine et durable ? Ce lien de causalité, excessif et exagéré, a le mérite de souligner les difficultés d'adéquation des systèmes politiques modernes aux transitions écologiques.

État de l'art – Nourriture et politique

Depuis les années 1990, l'alimentation n'est plus uniquement un produit et une marchandise. Des considérations écologiques sur les incidences en matière de santé, les conditions de production et le bilan environnemental de la mondialisation des échanges de denrées ont émergées. Des préoccupations que les travaux de C. Pelluchon et J. Zask prennent au sérieux.

1- (Se) Nourrir (de) la théorie politique

A l'origine du problème selon Corinne Pelluchon [2015], se trouve un décalage profond : les institutions représentatives dont nous héritons ont été fondées sur des bases anthropologiques seulement. La compréhension de l'« état de nature » des humains permettait de poser les bases théoriques du bon système politique. C. Pelluchon établit une « phénoménologie des nourritures » qui revisite l'anthropologie fondatrice des théories politiques modernes. Il n'est plus question de déterminer la nature sociale de l'être humain, mais d'affirmer qu'il s'inscrit avant toute chose dans l'environnement matériel et sensible dont il se nourrit. Les conséquences de cette affirmation sont philosophiquement majeures pour concevoir idéalement les systèmes politiques contemporains. L'éco-anthropologie est au fondement des dynamiques politiques contemporaines.

J. Zask [2016] considère les liens entre les humains et leur nourriture selon cette même perspective éco-anthropologique. D'après sa démonstration, les liens entre les manières de se nourrir et les formes des sociétés politiques trouvent leurs origines dans des mythes millénaires : « Déméter est à la fois la déesse de l'agriculture et de la constitution des sociétés humaines » p. 18. Partant de là, elle réhabilite les cultures paysannes dans l'émergence de pratiques démocratiques. Que ce soit par l'éducation, la sociabilité ou les institutions économiques, sociales et politiques, la culture paysanne a alimenté l'esprit démocratique qui a fini par émerger au XVIII^e siècle dans le mythe d'une culture exclusivement urbaine. La « durabilité » aux sens économique, social et environnemental, s'est inscrite dans l'alimentation par l'émergence de « cultures démocratiques » paysannes et urbaines. Cette thèse récente s'appuie sur une recherche historique, philosophique et anthropologique qui décrit les moments, les lieux et les acteurs des cultures démocratiques. Nous pensons que l'effervescence contemporaine des systèmes alimentaires durables participe à l'émergence de nouvelles cultures démocratiques. Inversement, ces systèmes ne peuvent être véritablement durables sans approfondissement démocratique. Pour comprendre ce que sont les politiques urbaines alimentaires contemporaines, nous proposons donc d'étudier les cultures démocratiques sur les terrains où elles émergent.

2- Politiques urbaines alimentaires

Nous nous inscrivons dans un champ de recherche pluridisciplinaire international. Les développements suivants décrivent la transition d'approches disciplinaires élargies vers la constitution de thématiques pluridisciplinaires au croisement desquelles se situe l'étude des politiques urbaines alimentaires : *democratic studies*, *urban studies*, et *food studies*. De manière non exhaustive, les travaux mobilisés pour comprendre le cheminement de l'étude des systèmes alimentaires à la démocratie alimentaire, via la justice et la gouvernance alimentaires, se trouvent en géographie, urbanisme, socio-anthropologie urbaine et paysanne et en science politique.

Pour rendre compte de l'agriculture et de l'alimentation au-delà de leurs dimensions techniques de production et de consommation, la notion de système (agro-)alimentaire s'est développée. Le système alimentaire témoigne de la reconnexion des enjeux agricoles et alimentaires depuis le milieu des années 1990 [Deverre et Lamine, 2010]. L'émergence de la gouvernance alimentaire comme objet de recherche s'explique principalement par les transferts opérés des approches politiques et scientifiques anglo-saxonnes et par leur adaptation aux travaux sur les systèmes alimentaires territoriaux. Pour comprendre l'origine du concept de gouvernance alimentaire, nous devons décortiquer ses acquis scientifiques implicites. Le fait que le milieu urbain ait servi de médiation entre l'alimentation et la gouvernance s'explique. La matérialisation des préoccupations alimentaires des habitants par l'agriculture urbaine multifonctionnelle a joué un rôle. Les jardins urbains manifestent un mode particulier de réappropriation des espaces en ville que d'autres usages plus explicitement socio-politiques avaient du mal à faire advenir. En tant qu'ancrages visibles de l'ambition de questionner son alimentation, la séparation ville/nature et le rapport global à l'espace urbain, les jardins ont attiré l'attention des chercheurs en études urbaines [Baudry, 2012 ; Baudry, Scapino, Aubry et Rémy, 2014 ; Scheromm, 2013]. Or, la justice spatiale est un champ de recherche central en études urbaines.

De la justice spatiale émerge la recherche sur la justice environnementale puis sur la justice alimentaire [SOLALTER ; Hochedez et Le Gall, 2016]. Cette réappropriation des espaces urbains dans une perspective solidaire est particulièrement scrutée à Détroit, rebaptisée « ville laboratoire » à propos des formes urbaines qui y émergent suite à son effondrement post-industriel spectaculaire [Taylor et Ard, 2015], ainsi

qu'à New-York. Ce transfert vers la France a donné lieu à de nouvelles déclinaisons des enjeux de justice alimentaire. En Bretagne, le projet SOLALTER, qui a recensé les initiatives accessibles en circuits-courts, a produit des connaissances et une méthodologie pour situer la justice dans le système alimentaire territorial. S'interroger sur l'accessibilité a amené des économistes du *care* à se pencher sur l'économie des circuits locaux du système alimentaire territorialisé [Chiffolleau et Paturel, 2016] et d'autres sur les statuts socio-économiques des agriculteurs des villes [Mundler, Consaes, Melin, Pouvesle et Vanderbroucke, 2014].

Particulièrement fécond à propos des politiques locales, le concept plurivoque de gouvernance est utilisé comme exploratoire. Analyser la gouvernance alimentaire signifie donc identifier les acteurs qui participent, et dans quelles mesures, aux politiques urbaines alimentaires qui définissent partiellement le futur du système alimentaire territorial. Cela permet de rendre compte des capacités des acteurs de trois secteurs à agir sur le système alimentaire considéré : acteurs publics, acteurs privés et tiers acteurs ou « société civile ». En participant au programme national sur les « Formes urbaines et la gouvernance alimentaire » (FRUGAL), nous étudierons la démocratie alimentaire c'est-à-dire la capacité des acteurs aux formes de légitimité diverses, en particulier aux acteurs non institutionnalisés, voir faibles, de s'investir dans le système de gouvernance alimentaire.

C'est un cadre analytique qui reforme le lien distendu entre pratiques quotidiennes et pratiques politiques. Il permet d'envisager des formes politiques inclusives. Dans une approche éco-anthropologique, la dimension matérielle de l'ancrage démocratique conditionne la capacité de citoyens aux ressources politiques faibles à participer. La phénoménologie des nourritures prétend à l'universalisme. L'acte de se nourrir est un point de départ pertinent pour interroger les frontières de la citoyenneté et en mesurer les conséquences sur les politiques publiques. La question des limites de la citoyenneté alimentaire est abordée dans le milieu universitaire français [Lardon et Loudiyi, 2013]. Cette initiation à la démocratie alimentaire doit être prolongée par d'autres apports scientifiques. Aux États-Unis, Neva Hassanein invite ses collègues à construire et appliquer « l'impératif de la démocratie alimentaire » [2003]. Elle se réfère à Tim Lang qui décrit la question alimentaire comme « une lutte titanesque entre les forces du contrôle et la pression démocratique ». Hassanein propose une stratégie « incrémentale et pragmatique » pour développer un système alimentaire démocratique à toutes les échelles, en commençant par les États-Unis. De la micro politique du jardinage aux rapports de la FAO, la démocratie alimentaire est une problématique scientifique pragmatique.

3- Les « réseaux alimentaires citoyens » (RAC)

Nous pourrions alors décrire et analyser les activités des « réseaux alimentaires citoyens » [Renting et al, 2012]. Ils développent de « nouvelles capacités », créent de « nouveaux espaces » et innovent en matière économique et sociale. Pour comprendre ce qui se joue d'intensément politique dans les évolutions des systèmes alimentaires, les chercheurs introduisent le concept de « *Civil Food Networks* »². Ces réseaux agissent en faveur de la souveraineté et de la démocratie alimentaires, par la citoyenneté alimentaire. La souveraineté alimentaire a évolué depuis les années 1990 de la « reconnaissance du droit pour les peuples de déterminer leurs politiques alimentaires et agricoles » à l'exercice d'une citoyenneté active ayant pour modèle la citoyenneté paysanne. La citoyenneté alimentaire est irriguée par cette ambition de pratiques politiques qui dépassent l'opposition rural/urbain. Se référant à Hassanein, les européens définissent la démocratie alimentaire comme suit : « la démocratie alimentaire idéale signifie que tous les membres du système agri-alimentaire ont des opportunités égales et effectives de participer à la formation du système, ils disposent en particulier des connaissances à propos des moyens alternatifs de concevoir et réaliser ce système »³. La démocratie alimentaire a toute sa place dans la démocratisation des politiques publiques : pour T. Lang, la démocratie alimentaire est « le lieu central du processus démocratique »⁴.

Les RAC prennent en compte une tendance forte dans l'évolution de la gouvernance des systèmes alimentaires : l'émergence de formes de légitimité issues de la « société civile ». La grille de lecture qu'offrent les RAC fait converger de nombreuses observations sur les politiques urbaines alimentaires. Le rôle que les pratiques peu ou pas institutionnalisées ont dans la gouvernance alimentaire est alors revalorisé.

Suite à l'application du « triangle de la gouvernance » au système agro-alimentaire, on comprend que l'accent est généralement mis sur l'action de l'État (amélioration des fermes, évolutions technologiques, contrôle de sécurité alimentaire, garantie de sécurité alimentaire, aspects environnementaux) et la logique de marché (biens de consommation comme un autre avec régulation par les prix, que ce soit à l'OMC ou pendant les négociations de la PAC)⁵. Les chercheurs considèrent qu'il y a une rupture entre les acteurs citoyens, paysans et urbains, et la gouvernance menée par l'État et le marché suite aux différentes crises de déstabilisation du « régime alimentaire productiviste ». Cette rupture, concrétisée dans l'absence de confiance, s'est amplifiée avec la crise économique qui réduit la capacité budgétaire de cette gouvernance et avec la crise de la représentation politique qui affaiblit sa légitimité. Avec l'affaiblissement de ces deux opérateurs de gouvernance, les mouvements issus de la société civile gagnent en influence sur l'ensemble du système agri-alimentaire. Ils créent de nouvelles manières de s'engager en s'appuyant sur trois axes : 1- « L'innovation sociale grâce à l'apprentissage social », 2- « la construction de nouvelles capacités », 3- « la création de nouveaux espaces pour organiser la production, la distribution et la consommation différemment »⁶. Au-delà de la figure du consommateur, réplique de l'électeur dans la gouvernance alimentaire, les RAC élaborent un système de valeurs distinct qu'ils affirment plus démocratique et durable. Les innovations sociales, nouvelles capacités et nouveaux espaces que produisent les RAC pourraient former un répertoire de nouvelles pratiques démocratiques transposables à d'autres domaines de la transition écologique⁷.

Problématique

Pour analyser les évolutions contemporaines protéiformes des politiques urbaines alimentaires, le cadre de la démocratie alimentaire est particulièrement pertinent. Il révèle le rôle central des RAC urbains et paysans dans leur rapport avec les politiques publiques et les acteurs de marché. Il permet de considérer l'émergence de « cultures démocratiques » issues de sciences et de pratiques écologiques. Notre question de recherche est donc de comprendre quels agencements de pratiques, de significations et d'idées participent à l'émergence de cultures démocratiques basées sur des légitimités variées dans les politiques urbaines. Précisément, dans ces cultures démocratiques, nous chercherons les lieux, les savoirs, les capacités et les innovations des RAC qui influencent les politiques urbaines.

Résumons pour mieux problématiser. Des pratiques (ré)émergentes à la fois urbaines et paysannes tendent à fonder les sociétés politiques dans une culture éco-anthropologique. Partant de l'alimentation, elles se diffusent en principe à l'ensemble des nourritures entendues au sens large⁸. A leur base, des activités pragmatiques qui redéfinissent les espaces politiques vécus selon des enjeux écologiques pour répondre aux problématiques des systèmes alimentaires contemporains. Ainsi, se multiplient les lieux du politique comme autant de lieux où sont gérées collectivement les ressources alimentaires.

Les pratiques de l'espace politique urbain observées dans les RAC développent-elles des capacités d'agir en mesure de construire un régime urbain démocratique et écologique ?

L'originalité de notre approche pour répondre à cette question réside dans l'observation simultanée d'espace publics, physiques et discursifs, d'espaces collectifs et d'espaces institutionnels. Les capacités d'agir individuelles et collectives des acteurs seront interrogées du foyer aux politiques métropolitaines.

Hypothèses

Plusieurs hypothèses orientent les questions que l'enquête pose sur le terrain :

- 1- Les lieux des RAC peuvent être des *milieux* qui favorisent l'expérimentation politique pragmatique par l'enquête collective.
- 2- Les ressources matérielles, pratiques et cognitives construites dans les RAC alimentent la capacité d'agir sur les espaces vécus et les politiques urbaines d'acteurs éloignés des ressources nécessaires pour participer aux politiques publiques institutionnelles.
- 3- Les espaces discursifs des RAC peuvent être plus inclusifs dans la mesure où ils légitiment les régimes d'expression liés aux sensations et la

participation par le « faire » dans l'action politique.

4- Les ressources et les espaces physiques et discursifs des RAC font émerger un répertoire d'action de la démocratie alimentaire mobilisé dans le cadre de projets urbains institutionnels.

5- La focalisation sur les capacités d'agir individuelles à propos des pratiques de consommation, de distribution et de production favorise la compatibilité des RAC avec le modèle classique de gouvernance néo-libérale non-inclusif, charitable et durable. En effet, les espaces peuvent être exclusifs, les ressources mobilisées peuvent techniciser les enjeux urbains et les échanges peuvent être réduits à une logique d'adaptation au marché. Enfin, l'écueil le plus difficile à déceler est celui dénoncé par J. Guthman⁹ : l'idée qu'il existerait *a priori* des « bonnes pratiques » qui ne pourraient être discutées par l'ensemble des participants renvoie le mangeur à sa posture classique de consommateur, enfin « durable » mais pas dans la position de participer à la définition du bon goût ou de la justice alimentaire.

Terrains

Chaque hypothèse qui participe à l'approche des terrains tente de pousser un peu plus loin les frontières de la compréhension scientifique des enjeux sous-jacents et institutionnels des politiques urbaines alimentaires. Le choix des terrains participe de la même dynamique. Les RAC ont *a priori* pour frontières les espaces physiques et discursifs vécus. On peut trouver des traces de leurs pratiques de la cuisine à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Dans ce travail, nous n'avons pas les moyens et la méthodologie pour considérer l'ensemble des échelles des politiques alimentaires. Les politiques urbaines alimentaires restent un vaste champ d'études. L'ambition d'interroger avec le même prisme général les espaces informels, les espaces en voie d'institutionnalisation et les espaces institutionnels classiques sera fructueuse. D'autant que les terrains envisagés portent l'étendard de la démocratie alimentaire de diverses manières, du micro-politique à la métropole¹⁰ : des jardins collectifs, via les lieux de distribution coopératifs, aux diverses arènes publiques associées aux questions alimentaires.

Le contexte nantais est particulier à au moins deux titres. C'est historiquement un territoire maraîcher avec une forte diversité de productions fraîches disponibles en circuit local. Le département est l'un des premiers de France en matière de surface de productions biologiques. Un quartier de Nantes est pour moitié composé de friches maraîchères non cultivées. Ensuite, les collectivités locales ont mené dans les années 1990 une politique de ceinture agricole en mettant à disposition de petits exploitants les dents creuses du périurbain. A cette occasion un partenariat s'est développé avec l'association Terres en villes et le *International Urban Food Network*.

1- Les jardins collectifs

Nous avons identifié quatre jardins collectifs qui portent une vision particulière de l'espace urbain en rapport avec l'alimentation. Le premier sera un terrain d'observation principal, les trois autres seront moins intensément investis soit parce que leur coût d'entrée est très important soit parce que certains de leurs acteurs ont déjà été fréquentés sans méthodologie réflexive. Pour ces derniers, l'observation viendra après une prise de recul permise par l'observation des terrains non connus au moment de débiter la recherche.

Le principal jardin collectif observé est « L'Oasis du Cens ». Le jardin longe le Cens, une rivière qui se jette 300 mètres plus loin dans l'Erdre, affluent de la Loire. Le jardin est à l'intersection de deux grandes coulées vertes nantaises, fréquentées par de nombreux promeneurs, joggeurs et cyclistes. Il est situé entre un espace de loisirs public (piscine, patinoire) et le campus des humanités nantaises. Il est plus précisément autour du chemin piéton qu'empruntent chaque jour des centaines des personnes qui utilisent le tramway, ou l'itinéraire cycliste, venant du centre-ville et qui fréquentent la faculté de droit et science politique. A l'origine, le jardin est proposé par deux collectifs : « Nantes ville comestible » et « Permaculture 44 ». La première structure semble aujourd'hui à l'arrêt après une émergence compliquée : à travers ce jardin et d'autres projets collectifs nous tenterons de retracer son histoire. La seconde structure est dynamique et propose de nombreuses conférences. Le choix de l'emplacement du jardin et l'organisation de ses cultures sont directement issus des pratiques de « design permaculturel ». Le jardin évolue dans une zone grise du droit vis-à-vis des usages de l'espace public : il n'est ni reconnu ni contesté légalement. Le collectif se réunit mensuellement en dehors du jardin pour une coordination des relations vis-à-vis des institutions publiques. Deux ou trois membres assurent chaque semaine une permanence, en toutes saisons sauf les jours de pluie, le mercredi midi pour avoir des personnes qui n'ont le temps ni le soir ni le week-end et profiter du soleil. Quiconque passe par là, connaît des participants ou prend connaissance du projet en ligne, peut jardiner et construire des structures, ou simplement déjeuner ou discuter. Des temps forts dits « chantiers collectifs » rythment l'année et sont l'occasion de mettre en œuvre d'autres apports nourriciers du jardin que ce soit par des constructions ou son agrandissement.

A 700 mètres plus en amont dans la vallée du Cens se trouve le jardin des « Ty planteurs ». Situé en lisière d'une forêt et d'un terrain vague sur lequel la végétation a repris ses droits suite à la démolition de l'ancienne école d'architecture. Initié par le responsable d'un jardin public situé lui-même un peu plus haut en bordure de la vallée, s'y croisent de très nombreuses pratiques de l'espace collectif. Entre grands repas partagés antillais, jeux pour enfants et lieux de fête pour de nombreux jeunes des alentours, des pratiques permaculturelles se mettent en place. Ici « tout le monde peut faire sa butte », et les limites du jardin s'étendent au fil des années. Bassin de récupération des eaux, poulailler, cuisine, élevage de cochons d'inde, tous les projets sont collectifs, sourcés avec des matériaux de seconde main et issus de l'imagination débordante des différents participants. La mairie souhaite reconstruire sur la friche ce qui met en péril le jardin. Certains participent au conseil de quartier. La mairie a proposé de laisser à disposition un espace inondable 30 mètres plus bas dans la vallée dans le cadre de l'appel à projet des « 15 lieux à réinventer »¹¹.

Le « jardin des Ronces » est dans la zone d'aménagement concertée Doulon-Gohards. Ce projet urbain prévoit aujourd'hui l'artificialisation de 80 hectares sur 180 et la réinstallation de quatre maraîchers. De nombreux jardins ouvriers y sont présents et pour la plupart préservés. Dès l'annonce du projet d'urbanisation, des habitants du quartier s'y sont opposés voyant que la friche qu'ils avaient investie par des cultures était à urbaniser. La concertation menée par la métropole n'a pas aidé dans la mesure où le bien-fondé de l'opération n'y était pas questionné. Les jardiniers des Ronces estiment que c'est grâce à leur opposition que la métropole a verdi son projet et repris à son compte des projets maraîchers qui étaient bloqués depuis longtemps. Ce jardin se construit comme un espace de pratiques politiques qui dénoncent la « métropolisation » et son monde : « concurrence », « spécialisation », « gentrification », « attractivité », « grands projets », « développement du secteur tertiaire au détriment de l'agriculture, l'industrie et l'artisanat », « propagande », « *greenwashing* » et « démocratie participative ». Chaque partie revendique d'une manière ou d'une autre les idées de démocratie et d'écologie. Retracer l'histoire des discours et des idées autour de cet espace urbain permettra de comprendre le rôle des processus de légitimation dans la démocratie alimentaire.

Le jardin des Trois moulins se situe à Rezé au Sud de la Loire. Suite à l'investissement par un collectif qui souhaitait proposer une résidence d'artiste dans des maisons abandonnées, la mairie de Rezé a cherché à reprendre la main sur le lieu. L'association Ecos, demandait depuis plusieurs mois un terrain conséquent pour développer ses cultures et gagner en autonomie pour les matières premières de ses jardins en ville. La mairie leur a proposé le lieu sans financement et a suggéré qu'une partie des 800m² de terrains soit transformés en jardins familiaux. Mais l'association a reçu dans le même temps des alertes de ses adhérents qui participaient de leur propre chef à l'occupation. Une solution hybride a été trouvée pour légaliser l'occupation sous forme de jardin collectif et « d'espace de convivialité ».

Dans chaque lieu, le jardinage est écologique et permaculturel. En revanche, les justifications du rapport à l'espace urbain et aux institutions divergent. Consciemment élaboré ou issu du vécu, ce rapport permet des ambitions démocratiques différentes et ne concerne pas les mêmes participants. L'analyse des capacités différenciées entre participants selon leur degré d'inscription dans les RAC permettra de comprendre les types d'acteurs en présence.

2- Les lieux de distribution coopératifs

De même que pour les jardins et pour les mêmes raisons, un lieu sera un terrain d'observation principal. Les autres alimenteront la perception de l'écosystème alimentaire nantais.

« Scopéli » est une coopérative issue de deux dynamiques principales. Un groupe d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire nantaise a eu pour ambition de créer une cantine à grande échelle, une manière d'alimenter les réseaux. Cette réflexion a eu lieu au moment même où deux réalisateurs New-yorkais migrants à Paris avaient pour ambition d'importer en France le « *Park Slope Food Coop* » existant à Brooklyn depuis les années 1970. La « Louve » a ouvert récemment dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. Plusieurs dizaines de projets inspirés ont vu le jour ces deux dernières années en France. Le principe de cette coopérative qui a réuni à l'heure actuelle plus de 17 000 coopérateurs à New-York : la participation obligatoire. On ne peut y consommer qu'en étant membre et en acceptant que 75% du volume horaire de travail soit réalisé par des bénévoles. Le projet nécessite plusieurs milliers de membres, tous actifs¹². Scopéli a investi un espace commercial abandonné et propriété de Nantes Métropole pour un temps limité. Le loyer y est proportionnel à l'activité économique. L'espace fait plusieurs centaines de m² car l'ambition est de faire une « grande surface ». Il se situe en sortie d'agglomération dans une très grande zone commerciale relativement mal desservie par les transports publics. A un horizon inconnu¹³, un projet urbain verra le jour : les membres de la coopérative espèrent y être intégrés. Pour le moment, la quête du nombre suffisant de coopérateurs constitue la majeure partie du travail collectif. Un système de panier a été mis en place et les « vacances » ont débutées. Une équipe d'architecte connue pour des projets participatifs, pour certains liés à l'alimentation sur l'île de Nantes, a été engagée.

La coopérative « Le début des haricots » est le fruit de la convergence de trois projets. Premièrement, un réseau de distribution de produits biologiques et locaux à tarif accessible porté initialement par l'association Ecos et le CCAS. Deuxièmement, un projet de magasin en lien avec le milieu rural. Troisièmement, un projet de bar et restaurant fourni en produits biologiques et locaux. La coopérative est désormais une Société coopérative d'intérêt collectif avec environ une trentaine de coopérateurs dont quatre producteurs, quatre salariés, trois associations et le reste de consommateurs. Trois distributions hebdomadaires ont lieu dans des espaces associatifs autour de l'île de Nantes. Le bar/restaurant/épicerie est ouvert toute la semaine et accueille de nombreux événements festifs et militants. La coopérative est en partenariat avec l'association « Open Food France » qui porte une plate-forme libre de mise en réseau des producteurs, distributeurs et consommateurs.

Le réseau du GASE, Groupement d'Achat à Service Épicerie, se présente comme une « épicerie associative, autogérée, locale et solidaire ». Son principe consiste à prendre mensuellement et collectivement les commandes nécessaires au groupe. Tout passe par la participation collective et le volume des commandes ce qui permet de réduire les coûts tout en consommant des produits de qualité. Quatre GASE sont recensés à Nantes. Ils sont liés à « l'Ecoréseau du pays nantais » qui porte des pratiques en lien avec le jardin des Ronces, la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes ou encore la ferme permacole et pédagogique « Les demains dans la terre ».

3- Les associations « têtes de réseau »

Certaines associations portent une vision d'ensemble des politiques urbaines alimentaires. La première sera étudiée en profondeur alors que les activités de la seconde, déjà connue par ailleurs, seront observées à distance. Une troisième, l'association Nantes Ville Comestible semble être aujourd'hui à l'arrêt : enquêter sur les motifs de son ascension fulgurante dans le débat local sur l'alimentation sera aussi riche d'enseignements que de comprendre les causes de sa mise en sommeil.

L'association Bio-T-Full a émergé en 2015 en pleine vague de visibilité de l'agriculture urbaine. A l'origine porteuse d'un projet de ferme urbaine, l'association s'investit dans les interstices disponibles : un « farm lab » et une expérimentation aquaponique sur le goudron de la couveuse de l'ESS nantaise, un projet d'animation de potager sur toit dans un projet immobilier sur le site de l'ancienne maison d'arrêt, un projet d'unité aquaponique de plus grande échelle financée par le public, des propositions formulées pour les « 15 lieux à réinventer » de la ville et la participation au projet de Maison de l'Agriculture Urbaine dans le LAB'AU. L'association prend ses décisions au consensus, c'est-à-dire sans objection forte. Les « membres actifs », qui donnent l'essentiel de ses orientations au groupe, ont un parcours qui témoigne de l'évolution de la composition des coalitions d'acteurs engagés dans les politiques urbaines : ingénieurs agronomes, biologistes et apiculteurs côtoient des personnes qui se sont auto-formées sur des pratiques innovantes de l'espace urbain.

L'association Ecos est créée en 2005 pour porter conjointement des pratiques artistiques et écologiques. Au gré des profils des salariés investis et des appels à projet qui subventionnent la structure, l'association tend à prendre en charge les enjeux écologiques de l'alimentation à Rezé et dans le sud de Nantes. Dans un cadre global pensé « de la fourche à la fourchette », l'association met en œuvre toute une vision de l'écologie urbaine : réseau de distribution de produits biologiques et locaux (aujourd'hui regroupé dans la coopérative), banque de graines participative, jardins urbains collectifs, réinvestissement de friches et échanges de jardin entre particuliers. Ce dernier système a été reproduit par des communes de l'agglomération. Ecos est investie dans l'émergence d'une Maison de l'Agriculture Urbaine et le projet urbain Doulon-Gohards où elle anime un jardin collectif.

4- Les arènes institutionnelles

Nous étudierons principalement une arène centrale des politiques publiques alimentaires nantaises. Les autres identifiées feront l'objet d'entretiens pour mieux comprendre l'écosystème alimentaire local.

Le projet alimentaire territorial nantais est issu du cadre national permis par la « loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt » du 13 octobre 2014. Quatre organisations y participent : Nantes Métropole, l'association Terres en ville pionnière de l'agriculture périurbaine, l'International Urban Food Network et la Chambre d'agriculture. Dominique Barreau, chef de projet agriculture à Nantes métropole, pilote le PAT. Après avoir mené des entretiens très nombreux avec les acteurs associatifs et économiques, le « Nantes Food Forum » a été organisé en juin 2017. Le PAT semble s'imbriquer dans les politiques existantes de la ville sur l'agriculture périurbaine, le déménagement du Marché d'intérêt national et les discours des acteurs non publics.

Le projet immobilier dits « Des cinq ponts » se situe sur l'ancien emplacement du MIN : il comprendra logements sociaux, logements classiques, accueil de jour, restaurant social et ferme urbaine sur le toit. Les enjeux autour de l'installation de la ferme, de son inscription dans l'action sociale, l'architecture et le marché alimentaire pourraient être de bons indicateurs de la réception des problématiques alimentaires portées dans les RAC.

Outre les services de la métropole, l'enquête se portera également sur les élus et les services nantais. Dans les discussions avec les acteurs associatifs et les jardins revient souvent le fait que le Service des Espaces Verts et de l'Environnement de la ville de Nantes rend de nombreux services : dépôt de terre cultivable pour les sols pollués et fournitures d'abris et de broyat pour les jardins collectifs.

Dans une perspective de recherche-action, nous serons également attentifs au développement du projet de Marché d'intérêt local porté par la coopérative « Le début des haricots », l'association ECOS et le Groupement des agriculteurs biologiques⁴⁴. L'idée d'une plate-forme logistique gérée collectivement est issue de la reconnexion des enjeux paysans et urbains.

Méthodes

La thèse étant un apprentissage, nous souhaitons nous approprier une méthode d'enquête originale qui reposera sur deux axes : une « ethnographie de la participation » qui insiste sur les représentations des espaces physiques et discursifs, notamment en ligne, et une analyse qualitative des discours et réseaux d'acteurs notamment institutionnels.

1- « Observer, décrire, analyser »

Pour étudier la participation « pragmatique » définie par J. Zask [2013], la méthode ethnographique semble appropriée [Cefai et al., 2012]. Tout ce qui précède cette précision sur les méthodes les justifie : élargissement du champ du politique, sensibilité aux absences, partage de l'expérience concrète des enjeux politiques du quotidien, « filature » des réseaux, restitution de l'environnement et des postures, etc. Nous décrivons donc le « où », le « quand », le « comment » et le « quoi », les styles de discussion à l'aune des objectifs d'une participation démocratique : « Les « valeurs » de tolérance et de pluralisme, d'inclusion et d'égalité, d'ouverture et d'indétermination, de réflexivité au double sens de changer ses propres opinions à l'épreuve des autres et de débattre sur les principes et les règles du débat [...] ne relèvent pas de la déclaration d'intention ou du sentiment éprouvé. Elles sont observables et descriptibles » p. 21.

D. Boullier décrit à partir de son « anthropologie des inouïs » la nécessité de « prises » sur les questions politiques pour les rendre plus inclusives. Dans les jardins et les lieux de distribution coopératifs de nombreuses tâches manuelles permettent de partager à la fois l'expérience et les discours du moment : jardinage, organisation des commandes, constructions, bricolages, etc. Cela permettra d'assister à des discussions collectives sans y participer et sans se faire remarquer par l'absence de participation.

En plus des éléments observables à partir d'une ethnographie de la participation décrits ci-dessus, nous souhaitons interroger la perspective de la « physicalité des espaces délibératifs » développée par J. Parkinson [2012].

La plupart des projets étudiés ont également des espaces de discussions en ligne ce qui pose la question des interactions entre les espaces physiques, les espaces discursifs sur site et les espaces discursifs en ligne.

2- Enquête qualitative sur les politiques publiques

Pour comprendre les liens entre la politique informelle, la politique en voie d'institutionnalisation et la politique institutionnelle nous mènerons des entretiens avec les acteurs publics et associatifs. Nous avons identifié une dizaine d'acteurs publics environ : conseillers municipaux et métropolitains, responsables de services, représentants syndicaux et associatifs.

La grille d'enquête et la bibliographie sont disponibles en annexe.

Annexe 1 – Bibliographie exploratoire

Théorie Science politique

- ARIES Paul, *Une histoire politique de l'alimentation. Du paléolithique à nos jours*, éd. Max Milo, 2016.
- BOURG Dominique, *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, Seuil, 2010.
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, 1996.
- PELLUCHON Corinne, *Les nourritures, Philosophie du corps politique*, coll. « L'ordre philosophique » éd. Seuil, janvier 2015.
- ZASK Joëlle, *La démocratie aux champs*, La Découverte, 2016.
- ZASK Joëlle, « Pragmatisme et participation », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/pragmatisme-et-participation>.

Politiques urbaines, citoyenneté et démocratie

- BACQUE Marie-Hélène et MECHMACHE Mohamed, *Le Pouvoir d'agir « Pour une réforme radicale de la politique de la ville »*, Rapport au ministre délégué chargé de la ville, juillet 2013.
- BERGER Mathieu, « « Non contents de donner leur avis... » Citoyens procéduraux et enquêteurs modestes », dans *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, sous la direction de DEBOULET Agnès et de NEZ Héloïse, PUR, 2013, pp. 107-116
- BLANCO I FILLOLA Ismael, « 6. Les jurys citoyens en Espagne : vers un nouveau modèle de démocratie locale ? », in Marie-Hélène Bacqué et al., *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte « Recherches », 2005, p. 161-178
- BLONDIAUX Loïc, « Démocratie délibérative vs démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et pratiques de délibération contemporaine », dans *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, dir. par CARREL Marion, NEVEU Catherine, ION Jacques, L'Harmattan, Paris, 2009, pp. 277-288
- BOULLIER Dominique, « Choses du public et choses du politique : pour une anthropologie des inouïs », dans *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, dir. par CARREL Marion, NEVEU Catherine, ION Jacques, L'Harmattan, Paris, 2009, pp. 277-288
- DEVISME Laurent, « Ressorts et ressources d'une sociologie de l'expérience urbaine », *Sociologie et Sociétés*, vol. 45, n°2, 2013, p.21-45
- DRISS Nassima, « Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », *Espaces et sociétés* 2005/3 (no 122), p. 87-98. DOI 10.3917/esp.122.0087
- DONZELOT Jacques et EPSTEIN Renaud, *Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine*, 2006, http://www.donzelot.org/articles/democratie_participation.pdf
- FROMENT Pascale, « Lieux culturels et informalité politique à Naples : une approche par les pouvoirs multisitués », *L'Espace Politique* [En ligne], 29 | 2016-2, mis en ligne le 02 septembre 2016. URL : <http://espacepolitique.revues.org/3916>
- FUNG Archon, *Varieties of participation in complex governance*, Public Administration Review, 2006
- NEZ Héloïse et SINTOMER Yves, « Qualifier les savoirs urbains dans l'urbanisme participatif : un enjeu scientifique et politique », dans *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, sous la direction de DEBOULET Agnès et de NEZ Héloïse, PUR, 2013, pp. 29-37
- PARKINSON John, *Democracy and Public Space : The physical space of performance*, Oxford, Oxford University Press, 2012

Politiques urbaines alimentaires

- BAUDRY Sandrine, « Reclaiming Urban Space as Resistance: The Infrapolitics of Gardening », *Revue française d'études américaines* 2012/1 (n° 131), p. 32-48
- BAUDRY Sandrine, SCAPINO Julie, AUBRY Christine et REMY Elisabeth, « L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris », *Géocarrefour*, mis en ligne le 20 décembre 2014, consulté le 17 décembre 2015, <http://geocarrefour.revues.org/9388>
- BRAND et al (coord.), *Construire des politiques alimentaires urbaines. Concepts et démarches*, éditions Quae, 2017.
- BOOTH Sue, COVENEY John, *Food Democracy*, ed. Springer, Singapore, 2015, 57p.
- CAPLAT Jacques, « Nourrir les citoyens, une problématique urbaine, rurale et sociale », *Agriculture urbaine vers une réconciliation ville-nature*, Le Passager clandestin, 2015 pp. 287-306
- COLLART DUTILLEUL François (sous la direction), *Penser une démocratie alimentaire. Propositions Lascaux entre ressources naturelles et*

besoins alimentaires, ed. Inida, 2014.

CHIFFOLEAU Yuna, PATUREL Dominique, « Les circuits courts alimentaires « pour tous » outils d'analyse de l'innovation sociale », *Innovations* 2016/2 (n° 50), p.191-210.

DEVERRE Christian et LAMINE Claire, « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale* [En ligne], 317 | mai-juin 2010.

FORSTER et al., *Milan Urban Food Policy Pact. Selected Good Practices from cities*, auto-édition, 2015.

HASSANEIN Neva, « Practicing food democracy : a pragmatic politics of transformation », *Journal of Rural Studies* 19 (2003) 77–86

HOCHEDÉZ Camille, « La mise en place des politiques alimentaires locales dans la région métropolitaine de Stockholm : une gouvernance du malentendu ? », *Géocarrefour* [En ligne], 2014, <http://geocarrefour.revues.org/9455>

HOCHEDÉZ Camille et LE GALL Julie, « Justice alimentaire et agriculture », *justice spatiale | spatial justice*, n°9, Janvier 2016, <http://www.jssj.org>

LARDON Sylvie et LOUDIYI Salma, « Agriculture urbaine et alimentation : entre politiques publiques et initiatives locales », *Géocarrefour* [En ligne : <http://geocarrefour.revues.org/8771>]

PADDEU Flaminia, « D'un mouvement à l'autre : des luttes contestataires de justice environnementale aux pratiques alternatives de justice alimentaire », *Justice alimentaire et agriculture*, JSSJ n°9, 2016

GUTHMAN Julie, « Bringing good food to the others : investigating the subjects of alternative food practice », *Cultural geographies*, 2008, n°15, pp. 431-447

PERRIN Coline et SOULARD Christophe-Toussaint, « Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture. Le cas de Perpignan », *Géocarrefour* [En ligne : <http://geocarrefour.revues.org/9456>]

RENTING Henk, SCHERMER Markus et ROSSI Adanella, « Building food democracy : Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food Citizenship », *Int. J. J. of Soc. of Agr. & Food*, Vol. 19, No. 3, pp. 289–307

SCHEROMM Pascale, « Les jardins collectifs, entre nature et agriculture », *Métropolitiques*, 13 mai 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>

TAYLOR Dorcette et ARD Kerry, « Detroit's food justice and food systems », *Focus*, Institute for Research on Poverty, Wisconsin, 2015.

SINISCALCHI Valeria, « « Food activism » en Europe : changer de pratiques, changer de paradigmes », *Anthropology of food* [Online], S11 | 2015, URL : <http://aof.revues.org/7920>

Annexe 2 – Grille d'enquête pour les RAC (différente pour les arènes institutionnelles)

I- Alimentation et milieu	II- Les capacités alimentaires quotidiennes – Les ressources du foyer	III- Les « réseaux alimentaires citoyens » - Les ressources urbaines	IV- Les « cultures démocratiques » ?
<p>a- Expérience générale (sensation et cognition)</p> <p>- Se nourrir (Bon ou mauvais : goût, odeur, toucher, vue, connaissance, nourritures valorisées, fréquence)</p> <p>- Partager la nourriture (repas collectifs, sensations, fréquence)</p> <p>- Nourrir les autres (repas, jardinage -terre et animaux, solidarité / sensation)</p> <p>b- Habitat</p> <p>- Description des lieux de vie (foyer, travail, sociabilité, culture, transports...)</p> <p>- Rapport avec l'alimentation (où, quand, comment)</p>	<p>a- Organisation de l'alimentation</p> <p>- Quelles nourritures ? Quel approvisionnement ?</p> <p>- Quelle temporalité ?</p> <p>- Quels outils ? Quelle cuisine ?</p> <p>b- Connaissance de l'alimentation</p> <p>- Avant : provenance, circuit, type, labels, nutrition, tradition, autres humains, animaux</p> <p>-Pendant : texture, saveur (champ lexical de description)</p> <p>- Après : vaisselle, déchets</p> <p>c- Ressenti de l'alimentation quotidienne</p> <p>- Avant : approvisionnement</p> <p>- Pendant : instant T</p> <p>- Après</p>	<p>a- Ressources matérielles</p> <p>- Lieux</p> <p>- Outils collectifs</p> <p>- Transports</p> <p>b- Ressources sociales</p> <p>- Liens sociaux</p> <p>- Connaissances collectives</p> <p>- Diversité sociale et culturelle</p> <p>- Réseau associatif, collectif, entrepreneurial</p> <p>- Pratiques recensées</p> <p>c- Ressources scientifiques</p> <p>- Apprentissage</p> <p>- Références</p> <p>- Mode de diffusion des connaissances</p> <p>d- Ressources techniques</p> <p>- Modes d'organisation</p> <p>e- Ressources liées</p>	<p>a- Rapport à l'espace</p> <p>- Limites de l'imaginaire : jusqu'où vivez-vous ?</p> <p>- Où votre nourriture se fait-elle ?</p> <p>- Quelle organisation spatiale vous nourrit ?</p> <p>- Qu'est ce que le « local » ?</p> <p>b- Rapport à la politique</p> <p>- Qui décide ce que vous mangez ?</p> <p>- Quel pouvoir sur le système alimentaire ?</p> <p>- Où se décide ce que vous mangez ?</p> <p>c- Espace politique</p> <p>- Réseau urbain</p> <p>- Réseau d'échange de pratiques</p>
I- Le jardin comme milieu	II- Les capacités alimentaires quotidiennes – Les ressources du jardin	III- Les jardins collectifs - Les ressources urbaines	IV- Le jardin démocratique ?

<p>Expérience générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce que l'on ressent - Ce que l'on pense 	<p>a- Organisation du jardin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieu - Outils - Pratiques - Temporalité <p>b- Connaissance du jardin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Types de jardinage : classique, chimique, permaculture, vivrier, curé, agroéco, biodynamique... - Dimension scientifique (biologie, chimie, association de cultures, géologie, géographie, histoire) <p>c- Ressenti du jardin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant, pendant, après - Cinq sens - Situation vis-à-vis des autres 	<p>a- Ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieux - Outils collectifs - Semences - Approvisionnement en eau - Approvisionnement en engrais <p>b- Ressources sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liens sociaux - Connaissances collectives - Diversité sociale et culturelle - Réseau associatif, collectif, entrepreneurial - Pratiques recensées <p>c- Ressources scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage - Références - Mode de diffusion des connaissances <p>d- Ressources techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modes d'organisation - High tech / Slow tech <p>e- Ressources liées</p>	<p>a- Espace et jardin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment l'espace est-il réparti ? - Quelle est la limite de ce jardin ? - Quel rapport entre l'espace autour et ce jardin ? - Quel rapport entre la ville et ce jardin ? <p>b- Politique et jardin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment se décide ce que vous plantez ? - Comment se décident les chantiers collectifs ? - Comment se décident les achats collectifs ? <p>c- Les jardins politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels liens avec d'autres jardins ? - Quels liens avec d'autres espaces collectifs ? - Quels liens avec des espaces politiques ?
<p>I- Le magasin comme milieu</p>	<p>II- Les capacités alimentaires quotidiennes – Les ressources du magasin</p>	<p>III- Les magasins collectifs - Les ressources urbaines</p>	<p>IV- Le magasin démocratique ?</p>
<p>Expérience générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce que l'on ressent - Ce que l'on pense 	<p>a- Organisation du magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attribution de l'espace - Outils, machines - Pratiques - Temporalité - Statuts / répartition des rôles <p>b- Connaissance du magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèle économique (propriété, rentabilité, volumes, stock etc.) - Circuits économiques (fournisseurs, producteurs, transformateurs) - Consommations / impact environnemental - Impact social - Inscription dans le quartier - Consommateurs - Gestion des déchets <p>c- Ressenti du magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréciation - Cinq sens - Situation vis-à-vis des autres 	<p>a- Ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieux - Outils professionnels - Outils collectifs - Produits à la vente - Approvisionnement en énergie - Matériaux <p>b- Ressources sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liens sociaux - Connaissances collectives - Diversité sociale et culturelle - Réseau associatif, collectif, entrepreneurial - Pratiques recensées <p>c- Ressources scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage - Références - Mode de diffusion des connaissances <p>d- Ressources techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modes d'organisation - High tech / Slow tech <p>e- Ressources liées</p>	<p>a- Espace et magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment l'espace est-il réparti ? - Quelle est la limite de ce magasin ? - Quel rapport entre l'espace autour et ce magasin ? - Quel rapport entre la ville et ce magasin ? <p>b- Politique et magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment se décide ce que vous vendez ? - Comment se décident les chantiers collectifs ? - Comment se décident les investissements ? <p>c- Les magasins politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels liens avec d'autres magasins ? - Quels liens avec d'autres espaces collectifs ? - Quels liens avec des espaces politiques ?